

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	17 juin 2013	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation	17 juin 2013	communautaires
		En exercice: 67
		Présents : 57
		Votants : 61

Séance du 24 juin 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-quatre juin deux mille treize à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Madame Christel LE ROUX (suppléante), Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Eddy POGER (suppléant), Monsieur Pierre MATHEY (suppléant), Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Patrice CHASSERY, a donné pouvoir à Mme Odile DUFOUR
Monsieur Hubert VIGÉ, a donné pouvoir à M. Jean-Claude VERGNAUD
Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Thierry LEAU, a donné pouvoir à M. Michel KOZEL
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES
Monsieur Laurent RIOTTE, suppléé par Mme Christel LE ROUX
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, suppléé par M. FAYADAT
Madame Catherine PICHON, suppléée par M. Eddy POGER
Monsieur Jean-Claude DIDOUT, suppléé par M. Pierre MATHEY
Madame Frédérique COLAS
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO,
Madame Régine PONCHON
Madame Viviane MUTTI

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Yann CHANDIVERT

OBJET : Avance de trésorerie à l'APRY (association de préfiguration de la Ressourcerie de l'Yonne)



OBJET : Avance de trésorerie à l'APRY (association de préfiguration de la Ressourcerie de l'Yonne)

Vu la délibération en date du 30 septembre 2010 portant sur l'adhésion à l'Association de Préfiguration de la Ressourcerie de l'Yonne (APRY)

Vu les statuts de cette association,

Considérant la Trésorerie de cette association,

Considérant le rôle de cette association de dévier les déchets réutilisables,

Considérant que cette association rentre parfaitement dans le cadre du programme de prévention des déchets pour lequel la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée,

Considérant que cette association doit investir dans un camion de collecte, des étagères, et autres matériels pour le stockage et le transport des objets détournés du tout venant,

Considérant que l'APRY remboursera l'avance qui lui sera faite après avoir reçu les subventions des organismes financeurs,

Considérant que la somme demandée est de 9 000 €

Considérant que ce montant est calculé au prorata de la population de la collectivité,

Vu l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 14 juin 2013,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

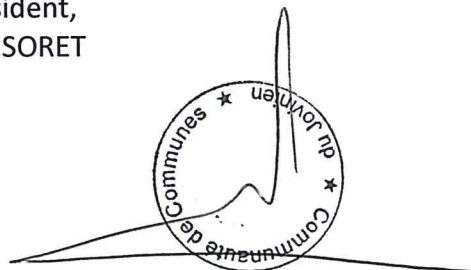
ACCEPTE le versement de cette avance d'un montant de 9 000 € (neuf mille euros)

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal



AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette avance financière.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes du Jovinien" around a central star. The signature is a stylized, cursive "N" followed by a horizontal line.

Date de réception
par la Préfecture : **15 JUIL. 2013**

date de publication : **15 JUIL. 2013**



